



# Le grand Journal *des petites infos*

## Les Trois Moutiers

### Edito

Chers administrés,

2018 a été une année axée sur les travaux d'accessibilité, de rénovation et de restructuration de bâtiments.

En 2019, nous poursuivons avec l'Avenue de Thouars nos efforts en matière d'accessibilité et de sécurité.

Le gymnase, commencé en novembre, se terminera en août prochain en même temps que le nouveau terrain de tennis.

En matière d'urbanisme, l'enquête publique préalable à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme se déroulera du 28 janvier au 28 février 2019. Le commissaire enquêteur, vous recevra en mairie à l'occasion de 4 permanences fixées :

- le 28 janvier 2019 de 9 h 00 à 12 h 00
- Le 8 février 2019 de 14 h 00 à 17 h 00
- Le 20 février 2019 de 9 h 00 à 12 h 00
- Le 28 février 2019 de 14 h 00 à 17 h 00

Conformément à la réglementation, la publication et l'affichage de l'arrêté relatif à l'enquête publique s'effectuera au moins 15 jours avant l'ouverture et durant toute la durée de l'enquête.

Le dossier sera consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et sur le site internet de la mairie [www.les-trois-moutiers.fr](http://www.les-trois-moutiers.fr).

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera déposé à la mairie et un registre dématérialisé sera mis en service.

Les observations ou propositions pourront être transmises également par correspondance à Monsieur le Commissaire enquêteur Mairie Les Trois-Moutiers 14 Avenue Aristide Gigot 86120 Les Trois-Moutiers ainsi que pour courriel à [mairie-3moutiers@wanadoo.fr](mailto:mairie-3moutiers@wanadoo.fr)

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous, à l'occasion des vœux, vendredi 4 janvier 2019 à la Salle Cantonale.

Le Maire  
Marie-Jeanne Bellamy

### A vos agendas

#### Manifestations Communales

**21 décembre 2018** Noël pour les enfants de l'école au Foyer Gigot  
10 h spectacle ouvert au public, 14 h chants et distribution de cadeaux par le Père Noël.

#### Union Commerciale U.C.A.A

**21 Décembre 2018** Fête de Noël animation Centre bourg.  
**A partir de 18 heures**  
**Concert gratuit à l'église : 20 heures avec Geoffroy Baty**  
**21 heures : tirage au sort de la tombola**

#### Le Moulin Dans Les Tours

**31 décembre 2018** diner dansant St sylvestre Roiffé.

Les animations 2019 de la commune sont à consulter dans le petit agenda qui vous a été distribué.

**DECEMBRE 2018**

# Associations

## Bâtiments :

Depuis quelques mois les associations trimoustériennes se sont installées dans les nouveaux locaux récemment inaugurés. Le calendrier des réservations permet un partage des salles.

Les autres chantiers terminés sont :

- L'aire de service pour camping-cars
- Le city stade
- L'accessibilité de la mairie
- La réfection des peintures intérieures du marché couvert.

Sont programmés ou à l'étude :

- La reconstruction du lavoir du bourg
- L'installation de toilettes publiques moderne auto nettoyantes

De nombreux jeunes travaillant ponctuellement sur le secteur nous demandent une solution d'hébergement adaptée. La commune a répondu à cette demande et nous sollicitons le particulier ayant la possibilité d'héberger ce public

**Le city stade.** : Lors du précédent journal nous avons émis l'idée de défis, nous attendons vos suggestions.

**Merci** aux administrés, propriétaires ou locataires qui entretiennent les abords de leurs habitations Pour toutes les personnes désireuses de participer à cet embellissement, nous tenons à leur disposition des sachets de graines fournies par eaux de Vienne-Siveer.

## Animations :

- Le 12 Octobre, la bibliothèque a organisé une soirée sur l'histoire de la Mothe Chandeniers. Animée par Mme Delaplane ce fut un franc succès, le public a découvert avec curiosité une page intéressante de notre histoire.

## Informations :

La déchèterie des Trois-Moutiers accepte tous les déchets y compris les déchets verts.

Des personnes de la commune tricotent des vêtements, des couvertures pour les nouveaux nés de l'hôpital de Poitiers et dont les parents sont en situation précaire. Vos sur-

# En bref

plus de laine seront les bienvenus. Vous pouvez les déposer en mairie.

**T'SOLID R** : Vous souhaitez devenir conducteur volontaire contactez Dynamob au : 05-49-22-72-16. A ce jour le bilan est positif grâce aux personnes qui donnent un peu de leur temps. Par cette action vous permettez aux bénéficiaires, de se rendre chez le médecin, le kiné, faire les courses, voir leur famille, se rendre au cimetière etc. Votre participation contribuera à développer le dispositif existant.

## Location des salles

**Salle de l'étang** (capacité d'accueil 80 personnes) 120€ (habitants de la commune), 140€ (extérieurs,) 40€ (vin d'honneur).

**Foyer Gigot** (capacité d'accueil 200 personnes) 150€ (habitants de la commune), 200€ (extérieurs), 50 € (vin d'honneur).

**Salle cantonale** (capacité d'accueil 370 personnes) 400€ (privés et autres), 250 € (association loi 1901 ex-canton des Trois-Moutiers), 120 € (vin d'honneur)

## Du Loudunais en général et des Trois-Moutiers en particulier

### 1<sup>ère</sup> partie Le Loudunais : contexte général.

L'historien et archéologue Louis Charbonneau Lassay (né et mort à Loudun 1871 – 1946) avait répertorié une cinquantaine de dolmens dans un rayon de quelques kilomètres autour de Loudun. La plupart ont depuis été détruits et les pierres dispersées. Notre commune a la chance d'en compter encore quelques-uns : à Saint Drémont, à Roche Vernaize, à Vaon... Ce sont les témoins d'un peuplement important de notre région dès la préhistoire. En effet le loudunais fut toujours une région appréciée et de ce fait convoitée, objet de luttes, de conflits et de guerres au long des siècles pour s'en approprier les avantages.

À l'époque gauloise, les différentes tribus se battirent pour sa possession. C'est à l'occasion de la guerre entre Dumnacus, le chef des angevins et Duratius le chef des pictons (les pictons ou pictaves sont la tribu gauloise qui a donné son nom à la Province Poitou, Poitiers) que les romains purent s'emparer du Loudunais.

Les conflits continuèrent durant l'époque médiévale. Les comtes d'Anjou et les comtes du Poitou se battaient pour sa possession. En 987, le comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle gagna une bataille décisive aux Roches Saint Paul près de Coussay. Le comte du Poitou, Guillaume IV perdit la domination du territoire et le Loudunais passa sous la gouvernance des angevins pour plusieurs siècles.

En 1206, il est annexé à la couronne royale par le roi Philippe Auguste. Ainsi, à la charnière de plusieurs régions, disputé entre les uns et les autres, influencé par les uns puis par les autres, le Loudunais développa sa culture propre, distincte de celle de sa province : ni vraiment angevine, ni vraiment poitevine, ni vraiment tourangelles.

Dans un document datant de la convocation des états généraux en 1788 à la veille de la révolution, on trouve une analyse du caractère particulier de cette partie de la province du Poitou. Ce mémoire fut envoyé à la cour pour demander que le Loudunais, en raison de ces particularités, puisse avoir ses propres députés pour être représenté à l'assemblée. Il justifie cette demande en mettant en avant la singularité de ce morceau de province : « ...que le pays Loudunais est situé entre les trois provinces d'Anjou, Tours et Poitiers, sans en être dépendant, que son sol heureux a produit une population nombreuse et intéressante, qu'il s'est formé en province particulière en adoptant une loi territoriale sous l'emprise de laquelle il se gouverne depuis nombre de siècles. Loudun en est la capitale et fait l'étymologie de la province. Ses rites et usages ne sont communs qu'à son territoire, une coutume à part, distincte, locale et séparée des autres sert à régler seule les intérêts publics et particuliers ». Ce mémoire eut gain de cause et le Loudunais put envoyer ses propres députés aux Etats Généraux. Il est à noter que le rédacteur du cahier de doléances du clergé, était monsieur Déliard, curé des Trois-Moutiers.

Un géographe allemand, originaire de Dantzig, lors d'un de ses voyages dans la région écrivait dans ses carnets de voyage au 17<sup>-ième</sup> siècle : « Là l'air et le climat sont sereins et tempérés, le sol fertile en froment, vin et animaux, abondamment riche, ce qui est à noter avant le reste, en chapons gras, les « pouilles » de Loudun ». Les chapons du Loudunais étaient si renommés que Rabelais les cite dans les festins de Gargantua (au chapitre 37). Notons aussi pour l'humour ce que Rabelais disait du Loudunais : il raconte que lorsque le diable vint tenter Jésus qui était au désert, il lui proposa de lui donner toute la terre. Mais le diable garda pour lui Loudun et sa région. Pour en finir avec le caractère spécial de la région, relisons ce qu'écrivait en 1905 le sous-préfet de l'époque : « la mentalité du loudunais est faite de mesure et

nuances, il s'oppose à la doctrine pure et à l'absolu, démocrate sans être révolutionnaire, égalitaire, peu religieux, sans être le moins du monde anti clérical ».

Loudun, qui ne fut jamais une grande ville, eut cependant un rôle militaire de première importance. En effet pour s'adapter à cet état de conflits permanents, le loudunais avait mis en place un remarquable système de défense avec de nombreuses forteresses dont le château féodal de la Mothe Baussay (la Mothe Chandeniers), Berry, Curçay etc..., avec de nombreuses demeures fortifiées, mi-fermes, mi-châteaux et bien sur la ville fortifiée de Loudun.

La vie religieuse se développa très tôt dans la région et dès le 4<sup>ème</sup> siècle des centres de vie monastique apparurent. Le 1<sup>er</sup> monastère de notre commune fut installé au cœur du village, sur la colline à Bernezay. Deux autres moustiers s'implantèrent dans la vallée, au bord du cours d'eau la Barouze. Chaque moustiers avait son église. Dans le centre du bourg, à Bernezay, était le moustier Saint Pierre. Dans la vallée, on, trouvait les monastères Notre Dame et Saint Hilaire. Il y avait donc *trois moustiers* dans le village de Bernezay.

À cette époque le village Les Trois-Moutiers n'existait pas.

Peu à peu, les abords des deux monastères de la vallée se peuplèrent de maisons d'habitation qui firent peu à peu basculer le centre de vie du village, de la colline à la vallée.

Ceci fera l'objet de la 2<sup>ème</sup> partie que vous pourrez lire dans le prochain journal.

*Bibliographie : « Dictionnaire des communes et pays de la Vienne », « le loudunais » ouvrage collectif, « Loudun » Auguste Louis Lerosey, « archives départementales de la Vienne »*

## **COMMUNIQUE DU MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS :**

Toute personne ayant effectué une période d'au moins 120 jours de service militaire sur le sol Algérien de juillet 1962 à juillet 1964 peut prétendre bénéficier de la carte de combattant. Les dossiers seront examinés à partir de janvier 2019. Pour plus de renseignements, contacter le responsable local des anciens combattants M. VIGNAULT au 05 49 22 35 26

### **Travaux de voirie :**

Différents travaux ont été planifiés et réalisés cette année : St Drémont, la route de la Couture et du Bois l'Anglais, route des Monteils et un cheminement piéton du bourg jusqu'au cimetière, impasse de la Gruche, le carrefour du lieudit Les Carres, le carrefour de la rue des Acacias à Montfray, impasse des Lauriers à Vaon et l'ancienne ligne de chemin de fer entre Bourdigal et la route de Center Parcs.

Un entretien spécifique des routes est en cours : réparation ponctuelle de surface (nid de poule, faïence...etc) réalisé avec les techniques nouvelles.

Le nouvel aménagement du centre bourg permet de sécuriser et favoriser l'accessibilité aux commerces.

Aussi les automobilistes doivent respecter les emplacements qui leurs sont réservés.

Les plantations d'automne apporteront une touche finale à ces travaux.

### **Centre de loisirs :**

Les thèmes proposés et les sorties hebdomadaires ont été appréciés par les enfants et les parents avec des effectifs plus importants que les années précédentes.

### **L'accueil périscolaire :**

En raison du retour de la semaine de quatre jours, un accueil périscolaire a été mis en place pour la journée du mercredi. Après un démarrage timide, les effectifs ont nettement progressé.

### **Ecole :**

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous accueillons 119 élèves répartis dans 5 classes. L'enseignement se déroule sur 4 jours.

### **Important :**

Afin de solutionner le problème des animaux errants, chiens chats et NAC (nouveaux animaux de compagnie), le conseil municipal a sous-

crit un contrat avec une société spécialisée qui les prend en charge et les identifie pour contacter les propriétaires éventuels.

## **NEODYSSÉE 2019**

Dans le cadre de la **Fête de la science**, manifestation nationale, la Communauté de Communes du Pays Loudunais, la ville de Loudun, la municipalité des Trois-Moutiers en lien avec les associations locales (10 au total) et les bénévoles associés au projet, organisent les festivités NéOdyssee.

**Date : 12 et 13 octobre 2019**

**Lieu : Etang des Trois-Moutiers et terrains adjacents.**

La manifestation proposée est en lien étroit avec le **Projet Collectif de Recherche (PRC)** mené depuis 2016 par les archéologues regroupés autour de **Vincent ARD** (CNRS TOULOUSE) et qui prend pour cadre les dolmens du nord Vienne et du nord Deux-Sèvres ainsi que les sites d'habitats associés. L'une des finalités du projet étant de sauver et de mettre en valeur les monuments mégalithiques de la région, éléments importants du patrimoine qui peuvent servir de levier au développement local (la commune des Trois-Moutiers compte 5 sites néolithiques à elle seule), **les services de la DRAC Nouvelle Aquitaine (site de Poitiers)** sont également largement investis et impliqués dans nos projets y compris dans l'accompagnement de nos manifestations de médiation orientées vers le grand public.